

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 27 mars à dix-huit heures quinze minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

En exercice : 10

Présents : 6

Absents : 4

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s :

MONJAL Mathilde donne procuration à BERNA Martine

RAYSSEGUIER Christian donne procuration à MILHET Benoit

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc, AUSSILLOU Pierre

Secrétaire de séance : RUIZ Benoit

Délibération N°2025_D01

Date convocation :

Le 18 mars 2025

Date affichage :

Le 18 mars 2025

Objet : Vote du Compte Financier Unique 2024.

Le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique 2024 de la Commune.

Mme Jacqueline CABROL, Maire de la Commune, ne participe pas au vote.

Après délibération,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 qui se trouve en annexe.

Fait à Boissezon le 27 mars 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture :

Le 27 mars 2025